



Communiqué de Presse

Montpellier, le 29 Aout 2018

Parc photovoltaïque de Villebois : CNR ouvre le financement du projet aux habitants du territoire

Gestionnaire du fleuve Rhône et 1^{er} producteur français d'énergie 100% renouvelable, CNR agit au cœur des territoires pour mettre en œuvre la transition énergétique. Forte de son ancrage local, elle veut associer citoyens et collectivités à ses projets EnR et redistribuer la valeur créée par la ressource énergétique renouvelable locale aux riverains.

Le 27 septembre 2018, CNR lance une collecte en financement participatif pour le premier parc solaire à voir le jour dans l'Ain, sur la commune de Villebois. Pour ce faire, elle s'appuie sur l'expertise d'Enerfip, plateforme spécialisée dans la Transition Énergétique. C'est la concrétisation de l'un des 9 engagements que CNR a pris lors de la COP21, en faveur de la transition énergétique et du climat. Sa première campagne de financement participatif a été lancée en 2017, avec Enerfip, pour le parc éolien de Saint Georges-les-Bains, en Ardèche.

Le projet photovoltaïque de Villebois, dont les études ont démarré en 2013 a obtenu son permis de construire en janvier 2016. Il a ensuite été désigné lauréat de l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) dédié aux centrales photovoltaïques au sol en février 2018. CNR concrétise aujourd'hui son engagement d'ouvrir le projet de Villebois à l'épargne citoyenne.

La construction du parc devrait débuter en octobre 2018, et s'étalera sur environ 5 mois. Le raccordement au réseau est, quant à lui, attendu pour février 2019.

La collecte en financement participatif se déroulera donc en parallèle du chantier et s'ouvrira en 3 phases :

- **Afin de donner la priorité d'investissement aux habitants situés à proximité du parc photovoltaïque, la collecte sera tout d'abord réservée aux résidents et à la commune de Villebois, du 27 septembre au 15 octobre.**
- Elle s'ouvrira ensuite aux résidents et collectivités des communautés de communes de la Plaine de l'Ain et des Balcons du Dauphiné jusqu'au 28 octobre.
- Enfin, les habitants des départements de l'Ain (01), de l'Isère (38), du Jura (39), du Rhône (69), de la Saône et Loire (71), de la Savoie (73) et la Haute-Savoie (74) pourront investir jusqu'au 31 janvier 2019.

QUELQUES CHIFFRES SUR LE FINANCEMENT PARTICIPATIF DU PROJET

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE VILLEBOIS



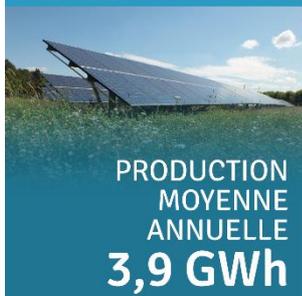
LANCEMENT
DE LA COLLECTE
27 SEPTEMBRE

OBJECTIF
DE LA COLLECTE
250 000 €



COLLECTE
RÉSERVÉE

AUX DÉPARTEMENTS DE L'AIN
(01), L'ISÈRE (38), LE JURA (39),
LE RHÔNE (69), LA SAÔNE ET
LOIRE (71), LA SAVOIE (73) ET LA
HAUTE-SAVOIE (74)



PRODUCTION
MOYENNE
ANNUELLE
3,9 GWh

SOIT PLUS DE
LA TOTALITÉ
DES BESOINS
ÉNERGÉTIQUES
DE LA VILLE DE
VILLEBOIS (01)



GRÂCE À
LA POSE DE
6 900
PANNEAUX
SOLAIRES

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PROJET ? RENDEZ-VOUS SUR enerfip.fr !

Avec une puissance de 3 MWc, cette centrale solaire photovoltaïque va produire près de 4 millions de kWh chaque année, ce qui correspond à la totalité des besoins énergétiques (chauffage compris) de 1 600 personnes vivant en France pendant une année. Cette centrale permettra d'éviter l'émission de plus de 2 600 tonnes de CO2 par an dans l'atmosphère (source RTE).

« Enerfip est heureux d'accompagner CNR dans sa démarche, déclare Julien Hostache, Directeur Général d'Enerfip, et de lui permettre de répondre au triple enjeu environnemental, sociétal et local :

- en renforçant l'implication citoyenne dans la maîtrise énergétique des territoires,
- en favorisant l'acceptation et l'intégration locale des projets,
- en permettant aux citoyens de participer concrètement et directement au financement de projets d'énergie renouvelable, et de bénéficier de ses retombées économiques. »

A propos de CNR

CNR est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil), et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles. CNR poursuit un ambitieux programme de développement des énergies renouvelables en éolien, photovoltaïque et hydroélectricité. Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel long terme articulé autour du développement des territoires et par son système unique de concertation et de partage de la valeur créée localement avec ses parties prenantes.

Acteur intégré à la pointe des métiers de l'énergie, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes ainsi que son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Chiffres clés

- Chiffre d'affaires 2017 : 1 238 M€
- Effectif : 1 372 collaborateurs
- 14 500 emplois directs et indirects générés par CNR
- Puissance électrique installée "zéro émission" : 3 721 MW
- Production moyenne annuelle : 14,4 TWh (soit la consommation électrique annuelle de près de 6 millions d'habitants)
- Ensemble du parc de production : 19 barrages et 19 centrales hydroélectriques sur le Rhône, 21 petites centrales et mini-centrales hydroélectriques, 43 parcs éoliens (541 MW), 21 centrales photovoltaïques (77 MWc).

Pour en savoir plus : <http://www.cnr.tm.fr/>

A propos d'Enerfip

Enerfip est une plateforme de financement participatif dédiée à la Transition Énergétique basée à Montpellier.

Elle propose aux citoyens d'investir leur épargne directement dans des projets d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, hydraulique, etc.) ou favorisant la transition énergétique.

Fondée en 2014 par quatre amis spécialistes du financement et du développement de projets d'énergies renouvelables, Enerfip obtient en avril 2015 l'agrément CIP, Conseiller en Investissements Participatifs.

Sa volonté : permettre à tout citoyen de devenir acteur de la transition énergétique tout en bénéficiant d'une solution d'épargne alternative attractive mais au risque maîtrisé, et offrir aux porteurs de projets une source de financement complémentaire des solutions classiques.

Enerfip, en plus de mettre en place des permanences d'information dans les communes concernées par le projet, offre également une assistance d'investissement sur place pour les citoyens qui ne sont pas familiers avec l'outil Internet ; ainsi, l'ensemble des citoyens qui le souhaitent peuvent investir dans les projets qui structurent l'avenir énergétique de leur bassin de vie.

Chiffres clés :

- Date de création : 2014
- Obtention de l'agrément CIP : avril 2015
- Effectif : une douzaine de collaborateurs
- Somme collectée : plus de 11 millions d'euros sur une quarantaine de projets
- Communauté Enerfip : 8 100 membres

Pour en savoir plus : <https://enerfip.fr/>

Et pour aller plus loin

Les personnes souhaitant investir sont invitées à joindre directement ENERFIP au 04 119 34 111 (appel gratuit depuis un poste fixe ou mobile) afin de prendre un rendez-vous, ou à se rendre sur le site internet www.enerfip.fr (pièce d'identité et justificatif de domicile nécessaires pour investir. Chèques acceptés lors des rendez-vous).

Contacts Presse

CNR

Béatrice AILLOUD

Tel : + 33 4 72 00 67 21 - b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Enerfip : Aurélie Olivera

Tél 04 119 37 012 - aurelie@enerfip.fr

Oxygen : Charline Kohler / Allison Duffourd

Tél 05 32 11 07 32 - charlinek@oxygen-rp.com